



2020-02-011-DR/FIN

nomenclature: 7.1.2



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2020

OBJET : BUDGET PÔLE DE SERVICES 2020

L'an deux mille vingt, le douze février, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF

procuration à

M. PERRET

Mme MONTAUCET

procuration à

M. LAPEBIE

ABSENTS :

Mme CAMBRONERO, Mme BISBAU, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26 à l'ouverture de la séance
27 au point n° 2020-02-001-DGS

Nombre de pouvoirs: 2

Nombre de votants : 28 à l'ouverture de la séance
29 au point n° 2020-02-001-DGS



2020-02-011-DR/FIN - BUDGET POLE DES SERVICES - BUDGET 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29;

Vu la délibération du 17 mars 2005 créant le budget annexe du Pôle des Services J. Bertin.

DELIBERE

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2020 du Pôle des Services Jean BERTIN, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 800 000 €.

Votants : 29

Abstention : 3 (MM. Roblès et Poulaert et Mme Faure)

Votes exprimés: 26

Pour: 26

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 13 février 2020
Le Maire

